



## Pb chaudière dans une location meublée

Par **Linda2015**, le **15/06/2016** à **21:37**

Bonjour

Je suis dans une location meublée.

Depuis le 1er jour de mon bail, la chaudière ne fonctionne pas. A ma demande, un plombier est venu réparer la chaudière, 5 visites et toujours en panne 2/3 jours après la visite du plombier.

Le contrat de maintenance arrive à échéance vendredi 17 juin, et je dois en tant que locataire en refaire un.

Quels sont mes recours pour exiger le propriétaire à réparer correctement cette chaudière pour qu'elle ne tombe en panne ? voire exiger à la remplacer car le plombier dit qu'elle est vieille (+ 15 ans).

Merci beaucoup pour votre retour,

Bien cordialement